

[Français]

LA SÉCURITÉ NATIONALEPÉTITION PRÉSENTÉE PAR M. ADRIEN LAMBERT
(BELLECHASSE)

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, conformément au Règlement de la Chambre, je désire déposer la pétition suivante qui est signée par 4,700 résidents de diverses provinces canadiennes. Elle expose respectueusement ce qui suit:

Que l'Interpol, l'organisme policier international, obtient des informations sur les citoyens canadiens.

Que l'Interpol remet ces mêmes informations à ses membres fascistes et communistes.

Que l'intégrité personnelle de chaque citoyen canadien doit être protégée contre ces actions.

C'est pourquoi les soussignés prient humblement votre honorable Chambre de bien vouloir cesser toute relation avec l'Interpol jusqu'à ce qu'une investigation menée par le gouvernement du Canada ait lieu ou qu'une législation soit adoptée afin d'interdire la remise d'informations sur les citoyens canadiens aux pays fascistes et communistes par l'intermédiaire de l'Interpol.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de vous prier.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES, 1976-1977**RENVOI DES PRÉVISIONS AUX COMITÉS PERMANENTS**

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 59(1) du Règlement, je propose:

Que les prévisions budgétaires relatives aux sommes requises pour l'administration du Canada durant l'année financière se terminant le 31 mars 1977 soient renvoyées aux divers comités de la Chambre ainsi qu'il suit:

Au comité permanent de l'agriculture

Agriculture—Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, L30, 35, 40, 45, 50 55 et 60

Au comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts

Communications—Crédits 1, 5, 10 et L15

Secrétariat d'État—Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, L75, 80, 85, 90, 95 et L100

Au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale

Affaires extérieures—Crédits 1, 5, 10, L15, 20, 25, 30, L35, L40 et 45

Défense nationale—Crédits 1, 5, 10 et 15

Au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques

Consommation et Corporations—Crédit 30

Finances—Crédits 1, 5, 10, 20 et 25

Industrie et Commerce—Crédits 1, 5, 10, L15, L20, L25, L30, L35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70 et 75

Revenu national—Crédits 1 et 5

Conseil privé—Crédit 20

Au comité permanent des pêches et des forêts

Environnement—Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30

Au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales

Consommation et Corporations—Crédits 1, 5, 10, 15, 20 et 25

Santé nationale et Bien-être social—Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60 et 65

Affaires urbaines—Crédits 1, 5, 10, 15, 20, L25, 30, 35 et L40

Au comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien

Affaires indiennes et Nord canadien—Crédits 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30, 35, L40, L45, L50, L55, L60, L65, 70, 75, 80 et L85

Au comité permanent de la justice et des questions juridiques

Justice—Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30

Solliciteur général—Crédits 1, 5, 10, 15, 20 et 25

Questions au Feuilleton

Au comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration

Travail—Crédits 1 et 5

Main-d'œuvre et Immigration—Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30

Au comité permanent de la gestion et des services aux députés

Parlement—Crédits 5 et 10

Au comité permanent des prévisions budgétaires en général

Finances—Crédit 15

Gouverneur général et lieutenants-gouverneurs—Crédit 1

Parlement—Crédit 1

Conseil privé—Crédits 1, 5, 15 et 25

Science et Technologie—Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 et 40

Secrétaire d'État—Crédit 105

Approvisionnements et Services—Crédits 1, 5, L10, 15, 20 et 25

Conseil du Trésor—Crédits 1, 5, 10, 15, 20 et 25

Au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics

Énergie, Mines et Ressources—Crédits 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30, 35, 40, L45, L50, L55, L60, 65, 70 et 75

Travaux publics—Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, L30, 35, 40, 45 et 50

Au comité permanent des privilèges et élections

Conseil privé—Crédit 10

Au comité permanent de l'expansion économique régionale

Expansion économique régionale—Crédits 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30 et L35

Au comité permanent des transports et des communications

Postes—Crédits 1 et 5

Transports—Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, L35, 40, 45, 50, 55, L60, 65, L70, L75, 80, 85, 90, 95, 100, L105, 110, 115 et 120

Au comité permanent des affaires des anciens combattants

Affaires des anciens combattants—Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50 et 55

Monsieur l'Orateur, je voudrais assurer aux députés que la motion de renvoi est entièrement conforme aux motions antérieures, sauf pour les crédits relatifs aux Communes et à la bibliothèque du Parlement, qui sont renvoyés au comité permanent de la gestion et des services aux députés et non au comité permanent des prévisions budgétaires en général.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion. En est-il ainsi convenu et ordonné?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 3890, 3944, 3961, 3981, 3986, 3996 et 4060.

[Texte]

L'IMPÔT SUR LE REVENU DES BANQUES À CHARTE

Question n° 3890—**M. Lambert (Bellechasse):**

Les banques à charte ont-elles payé des impôts sur le revenu au cours de chacune des années comprises entre 1967 et 1974 et, dans l'affirmative, quel montant dans chaque cas?